



Febelgra  
united in  
graphics

05 **FIRST** 2020

Bulletin mensuel de la fédération des industries graphiques asbl

# IMPRESSION



Nouveau  
look & feel  
Febelgra

## édition



- 2**  
Sommaire
- 3**  
Édito
- 4**  
L'avenir du print
- 6**  
La brochure Grafoc
- 7**  
Les vacances annuelles
- 8**  
Primes en juin 2020  
Jobs étudiants
- 9**  
Un nouvel élan,  
un nouveau branding
- 10**  
Développement durable  
d'après Igepa
- 12**  
Le Green Deal Européen :  
votre 'Business Plan 2050'
- 16**  
Outplacement
- 17**  
En bref
- 18**  
Salaires et charges /Pourcentages  
ONSS/Charges sociales/Indice  
salarial/Indices papier
- 19**  
Focus sur le papier Cocoon Silk



First Impression est le bulletin mensuel de la fédération des industries graphiques asbl  
[www.febelgra.be](http://www.febelgra.be)

Suivez-nous sur les médias sociaux :



[www.linkedin.com/company/febelgra](http://www.linkedin.com/company/febelgra)

[www.facebook.com/febelgra](http://www.facebook.com/febelgra)

[www.instagram.com/febelgra](http://www.instagram.com/febelgra)

[www.twitter.com/febelgra](http://www.twitter.com/febelgra)

**Rédaction** Ann Kestens - Gilberte Le Jeune -  
Marisa Bortolin - Marc Vandenbroucke

**Adresse** Febelgra asbl, Place du Champ de Mars 2, 1050 Bruxelles - T + 32 2 680 06 68 -  
[info@febelgra.be](mailto:info@febelgra.be)

**Impression** Antilope De Bie Printing

**E.R.** Marc Vandenbroucke, Place du Champ de Mars 2, 1050 Bruxelles - Membre d'Union des Éditeurs de la Presse Périodique asbl

## ÉDITO

# FACTUA (2008 – 2020)

## devient **FIRST IMPRESSION!**

Marc Vandenbroucke – Directeur général

Cher lecteur, le Factua n'est plus. Ce magazine a porté le nom de 'Factua' pendant plus de 12 ans, qui succédait lui aussi au nom de 'Febelgra News' en 2008.

Nous sommes fiers de vous présenter cette première édition de: **First Impression**. Le Look & Feel du magazine mensuel n'a pas été le seul à subir un lifting. Toute l'identité visuelle de Febelgra a été modernisée et rafraîchie afin de mieux refléter ce que nous, en tant que Fédération sectorielle, voulons projeter. Vous en découvrirez plus au sujet de cette nouvelle image de marque en page 9.

Pendant ce temps, nous sommes bel et bien entrés dans la phase 2 de la stratégie de sortie du Covid-19. Dans des circonstances normales, le passage à la phase 3 (au plus tôt à partir du 08 juin) signifie que les activités du secteur de l'horeca et que certains événements pourront également reprendre.

Toutefois, il est clair que la reprise économique - certainement et égale-

ment pour le secteur graphique - ne se fera pas si simplement. Nous constatons aujourd'hui encore une baisse significative du chiffre d'affaire de notre industrie.

Nous venons également de recevoir les chiffres définitifs (source: FEB, ONEM) concernant l'impact sur l'emploi dans le secteur au cours des mois de mars et d'avril. Pour l'ensemble de l'économie, les jours de chômage temporaire en avril représentaient 23,6% du nombre normal de jours de travail. Pour le secteur privé, ce chiffre s'élevait d'ailleurs à 31,5%.

Le volume du chômage temporaire par rapport au nombre normal de jours de travail dans le secteur graphique a donc été sensiblement plus élevé pour le mois d'avril que la moyenne nationale dans le secteur privé.

Lorsqu'un fonds de soutien (Européen) visant à redonner l'oxygène nécessaire aux secteurs et aux entreprises sera mis en place, nous inviterons les décideurs politiques à rendre d'ores et déjà le secteur graphique comme étant un élément essentiel de cette démarche. Les faits et les chiffres prouvent suffisamment que cette question est justifiée.

### Nombre de jours de chômage temporaire en % du nombre total de jours de travail (travailleurs salariés)

|   | Mars          | Avril         |
|---|---------------|---------------|
| Secteur public                          | 0,76%         | 2,20%         |
| Secteur privé                           | 14,33%        | 31,51%        |
| Total                                   | 10,67%        | 23,60%        |
| <b>Secteur graphique (code nace 18)</b> | <b>12,40%</b> | <b>35,33%</b> |

ACTUA

# Que réserve l'avenir au Print?



**L'avenir des imprimeries, et l'économie en général, dépendra fortement des stratégies de déconfinement et de leur réussite.**

Dans le Factua du mois de mai, nous avons déjà longuement parlé de la situation du secteur graphique belge suite à la crise du coronavirus. Aujourd'hui, nous examinons comment le secteur a vécu cette crise dans les autres pays et comment nous devrions envisager l'avenir ?

D'une manière générale, un sentiment d'incertitude évident est prédominant, avec une perspective de licenciements au sein des entreprises. La diminution du volume des commandes pouvant aller jusqu'à +/- 80% et l'augmentation des annulations de commandes ont eu un impact sur le chiffre d'affaires de la grande majorité des entreprises, certaines étant confrontées à de graves problèmes de trésorerie qui pourraient les conduire à la faillite. Et au plus l'entreprise est petite, au plus ils le ressentent. En conséquence, de nombreuses entreprises sont dépendantes des prêts bancaires et des financements publics.

Un point positif est que certains sous-secteurs de l'industrie de l'imprimerie - en particulier l'emballage - ont connu une augmentation des commandes ou sont restés stables en

raison de leur rôle dans la production de produits essentiels, tels que les emballages alimentaires et pharmaceutiques.

Aux États-Unis, les éditeurs de magazines signalent une augmentation des ventes de magazines au cours du premier trimestre 2020 en raison du sur-stockage de ces produits pour le divertissement pendant la période de confinement. Ce n'était cependant pas d'application pour les journaux.

Le marché mondial de la fibre a également été considérablement affecté par la crise du COVID-19. Bien que la 'demande croissante' de papier toilette ait eu un effet positif sur la demande de papier hygiénique en fibres, on ne peut malheureusement pas en dire autant des fibres nécessaires à l'emballage et au papier graphique. La demande devrait ralentir en 2020; mais dans une moindre proportion pour l'emballage.

En outre, les imprimeurs d'emballages sont confrontés à une pénurie potentielle d'éthanol et d'isopropanol synthétiques, en raison du pic de la demande de ces solvants, qui sont également utilisés pour les désinfectants. L'alcool éthylique synthétique



## Un regard positif sur l'avenir graphique.

Prenons l'exemple de la publicité. La publicité représente 40% de l'impression européenne. Le report ou l'annulation d'événement ainsi que la fermeture de magasins, ont considérablement réduit la demande de publicité imprimée. La Fédération mondiale des annonceurs (WFA) signale que 80% des multinationales ont reporté leurs campagnes à la suite du COVID-19, alors que des volumes importants de contenu ont encore été envoyés par voie numérique. Certains des annonceurs qui ont continué à mener des campagnes se sont vu claquer la porte au nez lorsqu'ils ont été considérés comme des profiteurs de la crise ou ont été 'condamnés' si la distance sociale n'était pas respectée dans leurs campagnes. Une relance de la publicité imprimée ne dépendra donc pas seulement du redémarrage des entreprises, mais sera également influencée par l'expansion de la communication en ligne et par la réaction du public.

### Une nouvelle culture virtuelle

Une grande partie de notre vie sociale, éducative et professionnelle se déroule désormais en ligne. Les réunions physiques ont été remplacées par des réunions 'zoom' et des organisations telles que des salles de sport, des galeries d'art, des théâtres, ... fournissent gratuitement du contenu numérique en ligne. Et le nombre de personnes qui télétravaillent augmente énormément.

Eurofound, Fondation européenne dans le domaine des politiques sociales, des questions liées au travail, estime que le COVID-19 pourrait changer définitivement le télétravail en Europe. Et quel impact cela aurait-il sur des produits tels que les impressions ? Les produits imprimés jouent un rôle important dans notre société et notre culture. Après tout, l'imprimé favorise l'apprentissage et la créativité, représente les connexions 'dans la vie réelle' et est parfois simplement nécessaire en tant que média supplémentaire à côté du monde en ligne.

D'une part, les gens craignent un effet négatif à long terme sur le Print

en raison du passage rapide aux services online à cause du COVID. D'autre part, les gens voient déjà une certaine 'fatigue des réunions vidéo et sur écran' qui entraîne des maux de tête, des yeux fatigués et un manque de productivité. Et après des mois d'isolement physique, est-ce que les gens ne finiront pas par d'autant plus apprécier les produits hors ligne ?

L'ampleur de ces effets sur l'industrie de l'impression peut encore être pleinement observée.

### L'impact sur l'environnement

L'interaction entre les technologies numériques et l'environnement est également un sujet très important dans cette crise, tout comme les préoccupations croissantes en matière de confidentialité en ligne. Le télétravail obligatoire et la distanciation sociale ont inévitablement augmenté le temps passé devant les écrans. Pendant les confinements, Netflix a doublé son nombre d'abonnés et Zoom a eu plus de clients au cours des trois premiers mois de 2020 que pendant toute l'année 2019.

Même avant le COVID-19, la technologie numérique était responsable de 3,8% des émissions de gaz à effet de serre et de 5,5% de la consommation mondiale d'électricité. Ces pourcentages seront sans aucun doute beaucoup plus élevés maintenant.

Par exemple, Netflix représente à lui seul 15% de la bande passante mondiale. Et selon de nouvelles recherches, les '64 millions de téléspectateurs de la troisième saison de 'Stranger Things' sont comparables à 189 millions de kilomètres parcourus et produisent plus de 420 millions de kg de CO<sub>2</sub>. Malgré ces statistiques claires et frappantes sur les impacts environnementaux significatifs de la technologie numérique, une dernière étude révèle que près des trois quarts (72%) des personnes au Royaume-Uni (d'où provient l'étude) ne sont pas conscients de l'empreinte de carbone élevée en envoyant par exemple simplement des emails.

Un appel à une reprise économique verte sera donc inscrit à l'agenda de plusieurs instances européennes.

Intergraf suit de près l'évolution de la situation en Europe. Et bien sûr, en tant que Fédération, nous vous tiendrons informés.

et l'isopropanol sont utilisés dans la production d'encre d'impression et dans les processus de nettoyage des imprimantes d'emballage. Si l'approvisionnement en alcool éthylique et en isopropanol de synthèse doit être assuré à des fins sanitaires, notamment dans les environnements médicaux, l'approvisionnement pour la production continue d'emballages alimentaires et pharmaceutiques doit également être assuré. Après tout, l'emballage fournit des informations cruciales sur le produit et aide l'article emballé à résister aux influences extérieures et à maximiser sa durée de conservation.

### La vision de l'avenir

L'avenir des imprimeries, et l'économie en général, dépendra fortement des stratégies de déconfinement et de leur réussite.

Vu que les imprimeurs dépendent d'autres secteurs, toute augmentation de l'activité économique devrait entraîner une hausse de la demande d'impression. Cependant, à ce stade, nous ne pouvons que spéculer sur la vitesse et l'ampleur d'une telle reprise, ainsi que sur l'impact total du COVID-19 sur les différents sous-secteurs et chaînes d'approvisionnement de l'industrie de l'imprimerie.

ACTUA

# GRAFOC en images & paroles : la nouvelle brochure d'informa- tion 2020



GRAFOC, le fonds de formation des médias imprimés a lancé, en avril, sa nouvelle brochure d'information pour toutes les entreprises et les collaborateurs de l'industrie graphique. Grâce à cette publication, GRAFOC présente en un aperçu clair l'ensemble de tous les services et activités qu'ils proposent aux chefs d'entreprise, responsables RH, chefs d'équipe, aux travailleurs, etc... Vous pouvez désigner en même temps les avantages qui sont intéressants.

GRAFOC continue à s'engager dans la formation efficace des collaborateurs, maintenant et dans le futur. Malgré les circonstances actuelles difficiles, cela reste une priorité. Les entreprises peuvent récupérer entre 1 500 et jusqu'à 11 250 EUR par an sous la forme de primes de formation pour la formation de leurs ouvriers en fonction du nombre d'ouvriers employés et du niveau atteint. Ce dernier augmente lors de la soumission d'un plan de formation (avant fin juin), en tant qu'entreprise de stage accréditée et lorsque vous soumettez un dossier de

formations liées à des investissements innovants/uniques/high-tech! Nouveauté 2020: La prime de bienvenue: les entreprises qui n'ont pas utilisé les primes sectorielles au cours des 3 dernières années peuvent recevoir un supplément unique de 1000 EUR.

Les collaborateurs de la CPI30 peuvent également recevoir une prime allant jusqu'à 250 EUR par an s'ils suivent une formation professionnelle de leur propre initiative!

Notre superviseur de stage Henk Van der Beke est l'intermédiaire idéal depuis des années pour les entreprises ayant des postes vacants ainsi que pour les demandeurs d'emploi. Grâce à notre collaboration avec le VDAB, nous guidons les demandeurs d'emploi lors d'un processus court et ciblé jusqu'au milieu professionnel. Ils reçoivent également toutes les informations des entreprises ayant des postes vacants que nous suivons sur [www.PrintmediaJobs.be](http://www.PrintmediaJobs.be) afin qu'ils puissent effectuer un stage ciblé.

La stratégie RH semble bien souvent complexe et décourage parfois, mais ce n'est pas le cas pour GRAFOC. Nous fournissons pour chaque entreprise des conseils et une formation personnalisée, que votre entreprise compte 5 ou 500 collaborateurs. Concrètement, cela concerne la formation des chefs d'équipe, l'anticipation en temps opportun de la pyramide d'âges au sein de votre entreprise, la gestion des conflits, l'élaboration d'une mission, d'une vision et des valeurs, d'un plan de formation, la détection et la gestion de l'absentéisme, les conseils de formation ciblés, etc...

GRAFOC c'est bien plus que les activités citées ci-dessus. Nous sommes également actifs dans le domaine de l'enseignement (ex: la formation en alternance), des enquêtes, du réseautage, etc...

#### Contact

[info@grafoc.be](mailto:info@grafoc.be) | [www.grafoc.be](http://www.grafoc.be)  
[www.printmediajobs.be](http://www.printmediajobs.be)  
[www.printmediastages.be](http://www.printmediastages.be)

## SOCIAL

# Les vacances annuelles



Cette année, nous pouvons difficilement commencer l'article des vacances annuelles par la phrase d'introduction 'avec un premier rayon de soleil printanier...' car celui-ci est présent depuis un petit temps, on pourrait même dire qu'il est estival.

Nous nous concentrons dès à présent sur les vacances annuelles et sur l'impact de la crise du coronavirus par le biais d'un certain nombre de questions que vos travailleurs pourraient vous poser.

Mon travailleur demande l'annulation de ses jours de vacances prévus en raison de la crise du coronavirus, car il espère que la situation deviendra plus propice en automne. En tant qu'employeur, comment puis-je gérer au mieux cette situation ?

Tout comme l'employeur ne peut pas obliger le travailleur à prendre des jours de congé légaux, le travailleur ne peut pas non plus déplacer de manière unilatérale ses vacances d'été.

Les règles concernant les formalités et les modalités de demande de congé annuel sont dans la plupart des cas mentionnées dans le règlement du travail.

En tant qu'employeur, il est préférable d'estimer comment vous pouvez ou ne pouvez pas répondre à la demande de report du congé prévu. En tout état de cause, concluez des accords clairs et sans équivoques.

### Réglementation

Qui détermine quand les vacances peuvent être prises ?

- la commission paritaire (n'est pas d'application pour les CP 130 et 200)
- le conseil d'entreprise
- en concertation avec les délégués syndicaux
- un accord individuel entre employeur et travailleur

Certaines règles sont fixées par la loi, notamment :

- privilégier les vacances scolaires pour les familles avec enfants.

- une période ininterrompue de deux semaines comprise entre le 1er mai et le 31 octobre.
- le solde des jours de vacances doit être pris, dans la mesure du possible, pendant les périodes de moindre activité.
- en principe, la prise de demi-jours de vacances est interdite, sauf dans quelques cas particuliers.

En raison de la crise du coronavirus, j'ai mis certains de mes travailleurs (ouvriers et employés) au chômage temporaire pour cause de force majeure. Cela a-t-il un impact sur le pécule de vacances de cette année (2020) ?

Non, le pécule de vacances 2020 dépend des prestations de travail de 2019. Le chômage temporaire de cette année (en 2020) n'aura donc pas d'influence sur le montant du pécule 2020.

### Réglementation

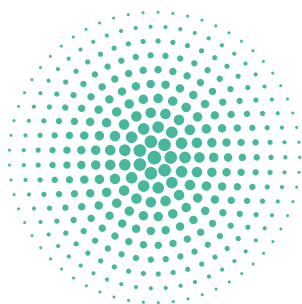
Le droit aux jours de vacances  
Les travailleurs ont droit à des jours de vacances en fonction de leurs jours effectifs et assimilés pendant l'exercice de vacances (2019).

Si le travailleur a travaillé une année complète pendant l'exercice de vacances 2019 (jours effectifs et assimilés), il a droit à des vacances complètes de 20 jours pendant l'année de vacances (2020).

Conformément à la question précédente, cela signifie-t-il que les travailleurs auront moins de jours de vacances en 2021 ?

Les jours de chômage temporaire pour cause de force majeure ne sont pas assimilés aux vacances annuelles et au pécule de vacances (cf. la réglementation en vigueur).

MAIS, tout comme lors des attentats de 2016, un Arrêté Royal a également été introduit, en vertu duquel les jours de chômage temporaire dus à un cas de force majeure en conséquence de la crise du coronavirus seront assimilés à des jours de travail effectifs pour le droit aux jours de vacances annuels.



**SOCIAL**

# Les eco-chèques et la prime annuelle octroyés en juin pour les employés de la CP 200

**ECO-CHÈQUES****PRIME ANNUELLE****Droit**

Droit aux éco-chèques depuis 2014

Droit à une prime annuelle depuis 2016

N'est pas d'application si l'entreprise a opté pour un avantage équivalent à l'époque

**Employé à temps plein avec une période de référence complète**

Eco-chèques d'une valeur de 250 EUR

Prime de 250 EUR bruts (montant indexé de 265,12 EUR en 2020)

**Employé à temps partiel avec une période de référence complète**

Valeur à temps partiel:

Emploi à 4/5: 250 EUR

Emploi à 3/5 t: 200 EUR

1/2 d'un temps plein: 150 EUR

Moins d'un 1/2 temps: 100 EUR

Temps partiel:

au prorata de leur emploi

**Période de référence incomplète**

Droit basé sur les performances réelles

**Indexation**

Le montant est lié à l'évolution de l'indice santé lissé fixé à 265,12 EUR en 2020

**Païement**

Chaque année au mois de juin

**SOCIAL**

## Les étudiants jobistes



Chez certains de nos membres 'tout le monde est sur le pont' afin de pouvoir assurer le suivi des commandes, tandis que chez d'autres on attend plutôt de voir ce que l'avenir nous réserve.

Nous rappelons pour le premier groupe, l'assouplissement d'une mesure concernant les étudiants en période du coronavirus.

'Les heures prestées en tant qu'étudiant entre le 01.04.2020 et jusqu'au 30.06.2020 n'entrent pas en ligne de compte dans le calcul du contingent annuel de 475 heures.'

L'objectif de cette mesure est d'encourager les étudiants à venir en renfort dans des entreprises qui tournent à plein régime.

Rappel concernant le contingent des 475 heures

- Le gouvernement prévoit un quota de maximum 475 heures/année calendrier, comprenant une réduction des cotisations sociales.

- L'étudiant est autorisé à travailler plus d'heures par an mais pas avec une diminution des cotisations ONSS.
- En concertation entre l'employeur et l'étudiant, le nombre d'heures est convenu et fixé dans un contrat d'occupation d'étudiant.
- Les 475 heures ou moins ne sont pas liées à une période définie de l'année. L'activité ne peut avoir lieu qu'en dehors des heures de cours ou d'autres activités scolaires.

Vous trouverez de plus amples informations concernant les étudiants jobistes sur le site [student@work](mailto:student@work). L'étudiant peut également vérifier sur ce site le nombre d'heures qu'il a presté au cours de l'année. Il peut générer une attestation afin que l'employeur sollicité puisse voir d'un seul coup d'œil le nombre d'heures restantes durant lequel il peut encore employer l'étudiant à un taux de cotisations ONSS réduit.

**Contact social**

[gilberte.le.jeune@febelgra.be](mailto:gilberte.le.jeune@febelgra.be)



---

**REBRANDING  
FEBELGRA**

# Un nouvel élan, un nouveau branding.

Tout comme une entreprise, nous devons également en tant que Fédération sectorielle, évoluer et innover. Une réflexion à ce sujet a également abouti à la conception d'une nouvelle identité visuelle dynamique et contemporaine, qui sera désormais déployée dans toute nos communications et grâce à laquelle nous pourrons mettre en avant nos valeurs.

En tant que Fédération, nous voulons **rassembler** les différents acteurs de l'industrie graphique et **défendre**

**leurs intérêts.** L'élément de base de notre logo et de notre nouvelle identité est le dot • (qui fait référence à un quadrillage) et symbolise chacun de nos membres qui sont reliés par les mêmes passions. Les nombreuses possibilités qu'offre la nouvelle identité visuelle nous permettent de mener une communication claire et cohérente, tout en laissant suffisamment de place à la créativité.

Les valeurs que Febelgra souhaite continuer à souscrire et à diffuser

sont **la fiabilité, le professionnalisme, la passion et l'innovation.** Nous voulons continuer à accorder dans le futur, une attention particulière au développement et au perfectionnement de nos services.

Nous avons été soutenus pour ce projet par Studio WillemsPeeters, qui a contribué avec une image de marque claire et innovante pour mettre en évidence la reconnaissance et le caractère unique de notre Fédération par et pour ses membres.





Igepa – It's in our nature.

---

**ENVIRONNEMENT**

# Igepa initie, intègre et ancre davantage le développement durable dans sa stratégie

## La durabilité, it's in our nature

Chez Igepa Belux, nous croyons en l'avenir! Voilà pourquoi Igepa a défini 3 leviers pour réaliser ces ambitions : Diversification, Digitalisation et Durabilité. Ces trois D devraient aider notre entreprise à rester pleinement rentable dans les années à venir et à faire face aux nombreux défis que réserve le futur. La diversification débouchera sur une saine répartition des activités. La diversification renforcera quant à elle la position concurrentielle en tant que grossiste.

## Et enfin il y a ....la durabilité.

Il est de notre devoir sociétal de contribuer à un environnement durable. Citoyens, autorités, collègues entrepreneurs, organisations,... Tous ensemble, nous devons prendre des initiatives en faveur de notre planète. Ces initiatives doivent être concrètes et pertinentes mais aussi économiquement responsables. La politique de durabilité se déploie dans le cadre des 'big 5' : notre assortiment, l'environnement, nos collaborateurs, la société et nos partenaires commerciaux. Chacun de ces thèmes est lié à un certain nombre d'objectifs dans un délai défini.

## 'La pensée verte' si diverse

Le nombre de consommateurs ayant une attitude de base positive à l'égard de la durabilité a continué à augmenter ces dernières années. Cela se traduit par une demande croissante de «produits verts». Igepa s'efforce donc de proposer une gamme «verte» durable au sein de ses différentes business units. Par exemple, 90 % de toutes les ventes de papier ont déjà un certificat FSC ou PEFC. Au sein de chaque

business unit, l'empreinte écologique des produits est examinée de manière critique car il existe différents critères pour chaque gamme. Après tout, la notion de 'vert' diffère en fonction des business units.

## Environnement: joindre les actes à la parole!

Depuis un certain temps déjà, Igepa a choisi de prendre une trajectoire respectueuse de l'environnement. Fin 2019, pas moins de 440 tonnes de papier ont été acheminées par voie fluviale. Si l'on calcule rapidement, Igepa est parvenu à ce que l'équivalent de 22 camions ne se retrouvent pas sur les routes. Les kilomètres évités qui auraient été parcourus sur les routes constituent un véritable gain environnemental et représentent une économie de CO<sub>2</sub> de pas moins de 13 tonnes par livraison. Ensuite, la campagne 'Paper is Nature' a été instaurée, campagne qui souligne l'importance d'un flux circulaire. 'Paper is Nature' met en valeur la nécessité et l'utilité de la communication imprimée et montre que l'utilisation de papier n'est pas néfaste pour l'environnement. De plus, Igepa a clairement joint le geste à la parole en illustrant cela 'sur le terrain' par la plantation d'1 hectare de forêt, en collaboration avec Natuurpunt. Le site d'Igepa [www.paperisnature.be](http://www.paperisnature.be) est source d'information et de documentation et vous encourage à signer la charte en ligne et à soutenir de la sorte l'initiative et cette déclaration. On compte sur vous!

Le concept 'Circle Paper to Paper' s'insère également dans la notion d'importance d'une économie circulaire dans laquelle les déchets de

papier sont collectés via le système Ecobuddy pour ensuite être transformés en papier 100% recyclé. Au plus nous recyclons les déchets de papier, au plus nous aiderons à produire du papier de manière durable.

## Et les initiatives s'enchaînent...

Un autre accomplissement récent est l'investissement dans l'énergie solaire. Igepa cherchait à mettre son site en avant par rapport à ses ambitions de durabilité. Grâce à l'installation de 2 540 panneaux solaires sur le toit de son unité logistique, Igepa est autonome à 100% et dispose encore de suffisamment d'énergie supplémentaire pour pouvoir alimenter quelques foyers.

## Igepa, it's in our nature

Igepa redouble d'efforts pour faire de ses objectifs ambitieux de durabilité une réalité. Pour diffuser encore plus amplement ses idées durables, Igepa présente désormais son approche concrète dans une publication en papier, sous la forme d'un leporello. La forme typique du leporello renforce le rythme avec lequel les initiatives portées par les 300 collègues d'Igepa se déploient, initiatives qui grandissent et émanent de l'entreprise. Une jolie synthèse de la vision et de la mission de durabilité d'Igepa qui, nous l'espérons, vous inspirera également!

## Plus d'informations à propos des objectifs de durabilité d'Igepa?

Demandez dès à présent le leporello flamant neuf 'Durabilité, it's in our nature' via [samples@igepa.be](mailto:samples@igepa.be). Consultez également [www.igepa.be](http://www.igepa.be) et [www.paperisnature.be](http://www.paperisnature.be) pour vous tenir informé des résultats autour de ces initiatives.



# ENVIRONMENT

## Le Green Deal Européen : votre 'Business Plan 2050'

# NET

Fin décembre 2019, la Commission Européenne publiait son Green Deal. Cette feuille de route fera de l'Europe le premier continent au monde à atteindre la neutralité carbone. Grâce au Green Deal, l'Europe souhaite mettre en oeuvre une stratégie de croissance et poser un regard neuf sur le futur en préconisant une nouvelle gestion des matières premières et de l'énergie. inDUFed soutient sans réserve les principes du Green Deal. Le Green Deal européen poursuit un objectif ambitieux, à savoir une économie plus durable et une Europe climatiquement neutre à l'horizon 2050. La Commission Européenne considère les problématiques climatiques et environnementales sous un angle nouveau en les interprétant autant comme des opportunités à saisir que comme une chance pour initier une transition équitable et inclusive par tous. Le leitmotiv du Green Deal tient en quatre mots 'Leave no one behind'. L'objectif principal est d'atteindre la cible du zéro émission nette de CO<sub>2</sub> à partir de 2050. Cela passera

par plus d'innovations, plus de rénovations, par un prix carbone pour l'ensemble de l'économie mais aussi par une gestion des ressources (naturelles) complètement différente. En résumé, nous devons nous diriger vers une économie circulaire respectueuse de l'environnement.

### Papier, carton et verre : au cœur de l'économie circulaire

Le papier et le carton sont des matériaux biosourcés et bénéficiant d'un taux de recyclage très élevé. Ces deux caractéristiques sont au coeur même de l'économie circulaire. La bioéconomie doit, pour cette raison, devenir le fer de lance de la transition vers une Europe climatiquement neutre. La Commission Européenne a élaboré, via sa stratégie forestière et plus récemment via sa stratégie bioéconomique, un plan visant à jeter des ponts entre la bioéconomie, la durabilité et la circularité. Le papier et le carton sont des matériaux qui traditionnellement s'inscrivent parfaitement dans cette stratégie. Cependant, le caractè-

re renouvelable doit aussi être pris en compte et représente un aspect fondamental de l'économie circulaire. En termes de recyclage, le papier et le carton obtiennent de très bons résultats mais il ne faut pas perdre de vue que le début de la filière et l'origine du matériau sont tout aussi importants. Le verre qui est indéfiniment recyclable, entre donc parfaitement dans la boucle de l'économie circulaire. L'industrie du verre utilise d'ailleurs depuis longtemps du 'calcin', c'est-à-dire du verre recyclé, comme matière première. Ce dernier nécessite moins d'énergie pour fondre, de cette façon, il contribue donc à réduire la consommation d'énergie et les émissions atmosphériques. Quant aux forêts, elles stockent du carbone dans les fibres ligneuses et ce carbone reste piégé dans les produits en papier même après le recyclage. Mais avant tout, les forêts doivent être gérées de façon renouvelable et durable. En 2019, le Cabinet de Madame Marghem, Ministre de l'Environnement, a pour cette raison, négocié

un accord sectoriel visant à augmenter la mise sur le marché belge des produits en bois issus de forêts gérées durablement. InDUfed appelle formellement le futur gouvernement fédéral à reconnaître cet accord et à le signer au plus vite.

Les emballages, qu'ils soient en papier, en carton ou en verre, sont incontournables dans une économie circulaire. Ils sont certainement indispensables pour éviter le gaspillage alimentaire, et remplissent de nombreuses fonctions permettant, entre autres, une durée de conservation plus longue, un stockage, voire un transport plus efficace et pour les clients et consommateurs une manipulation plus simple. Le rôle des emballages doit être connu et reconnu par les pouvoirs publics. Sur base des données de l'IVCIE, l'institution publique en charge de la législation belge relative aux déchets d'emballages et du transit de déchets, la Belgique atteint 100% en termes de recyclage du verre creux (1). Mais nous devons regarder au-delà des emballages: la collecte du verre plat sur les chantiers de démolition est aujourd'hui encore un challenge. inDUfed soutient vigoureusement le développement de circuits de collecte et de traitement pour obtenir un calcin de qualité.

#### L'impact positif des matériaux isolants sur la consommation d'énergie

Au cours des dernières décennies, grâce aux améliorations continues des performances d'isolation thermique, les vitrages et isolants à base de verre (laine de verre et verre cellulaire) ont renforcé leur position en tant que matériaux de construction essentiels pour les bâtiments basse consommation. Il est important de reconnaître l'impact positif des différents matériaux isolants. La laine de

verre, le verre cellulaire et les vitrages isolants permettent une économie substantielle de CO<sub>2</sub> tout au long de leur 'cycle de vie'. Par exemple, il ressort d'une étude que plus de 40% de la consommation totale d'énergie en Belgique pourrait être économisée en 2050 grâce à la pose de vitrages à haute performance.

En vue des objectifs 2050, inDUfed a rencontré au sein de différentes entités (VEA, Cabinet Henry) les décideurs, pour les appeler à prendre des mesures concrètes telles que: travailler sur des feuilles de route ambitieuses aux niveaux régionaux; modifier le cadre légal pour faciliter la mise en oeuvre de plans de rénovations plus locales; mettre en place des mesures de financement variées et stables dans le temps (primes, prêts,...); mettre en place des obligations de rénovations, ainsi qu'un passeport logement...

La Commission Européenne souhaite voir un prix du carbone répercuté à travers tous les pans de l'économie. Pour ce faire, la Commission veut stimuler les changements de comportement ainsi que les investissements. Une mesure prévoyant, par exemple, une révision de la directive sur la fiscalité de l'énergie ('Energy taxation directive') et une révision de l'ETS, a été annoncée. Quant à la protection contre les fuites de carbone, celle-ci restera essentielle tant que des ambitions mondiales équivalentes ne sont pas imposées pour des secteurs en concurrence. inDUfed espère que des mesures suffisantes seront prises, en termes, par exemple, de stratégie industrielle et d'accords commerciaux. Ceux-ci devront mettre en valeur le rôle pionnier de l'Europe en matière climatique mais surtout garantir que pro-

duits importés et produits locaux sont soumis aux mêmes règles et obligations. L'efficacité énergétique se décline sous différents aspects: l'impact positif de nos produits et l'optimisation de nos processus de production. Des instruments à l'attention des sites de production ont été mis en place dans nos secteurs. Parmi ceux-ci, les plus importants sont certainement les 'Energiebeleidsovereenkomsten' (EBO) et les 'Accords de Branche' (AdB). inDUfed, en collaboration avec les autres secteurs et les pouvoirs publics, réalisera une évaluation des accords en cours et verra comment la dynamique positive peut être maintenue, voire étendue aux entreprises de plus petite taille ou à d'autres domaines, tout en préservant un engagement équilibré pour toutes les parties.

Pour une diminution toujours plus importante des émissions de CO<sub>2</sub>, il est essentiel de tabler sur l'écologisation/décarbonation/verdurisation/verdissement des différents vecteurs énergétiques. Ceci est bien évidemment valable pour l'électricité, mais l'est peut-être encore plus pour les combustibles, compte tenu des applications à hautes températures dans la production de papier et de verre. Le développement de gaz 'vert', de H<sub>2</sub> et autres combustibles climatiquement neutres à un prix abordable et disponibles en suffisance demeure crucial. La part d'électricité verte continuera à augmenter. La sécurité d'approvisionnement et le coût total de ces mesures nécessiteront une surveillance accrue.

(1) Plus d'information sur ce pourcentage: <https://www.ivcie.be/fr/category/telechargements/> - Rapport d'activités 2018

Source: Rapport Annuel Green Deal InDUfed

Pour une diminution  
toujours plus  
importante des  
émissions de CO<sub>2</sub>.



Belgique:  
taux de recyclage  
de 100% pour  
le verre creux



La laine de verre,  
le verre cellulaire  
et le verre isolant  
permettent de réaliser  
des économies  
importantes de CO<sub>2</sub>



Le papier et le  
carton sont des  
matériaux courants  
qui correspondent  
parfaitement à cette  
stratégie.



## PUB SELECT HR

# Mise à jour de la législation sur l'outplacement : toutes les formules en un coup d'œil



Select HR propose des solutions complètes de haute qualité pour toutes vos questions RH, depuis le recrutement temporaire et permanent, les assessment et development centers, le coaching et la formation, le développement du leadership jusqu'au conseil RH et l'outplacement.

En tant que société de services RH, nous nous efforçons d'utiliser notre expertise de manière optimale et nous accompagnons les organisations et les personnes dans leur développement et leur croissance.

Récemment, en raison de l'impact économique de la crise du coronavirus, nous avons reçu de nombreuses questions concernant la réglementation en matière d'outplacement.

En tant qu'employeur, il est bien sûr toujours possible d'offrir un outplacement en cas de licenciement sans y être obligé. Cependant, dans certains cas, l'employeur est légalement tenu de proposer un outplacement en cas de licenciement. Ci-dessous, nous donnons un aperçu de la législation et des critères qui déterminent dans quels cas l'offre d'outplacement est obligatoire.

## Enfin, nous tenons à souligner un certain nombre d'avantages dans l'accompagnement en outplacement via Select HR:

- En tant que membre, vous pouvez compter sur les tarifs réduits Febelgra
- En tant qu'employeur, vous offrez à votre collaborateur un soutien approprié, émotionnel et pratique orienté vers l'avenir. Cela favorise la

### 1. Durée du préavis

Selon la règle générale sur l'outplacement, tout travailleur dont le délai de préavis ou la période couverte par l'indemnité de départ est d'au moins 30 semaines, quel que soit son âge, a droit à l'outplacement en cas de licenciement.

### 2. Âge du travailleur concerné

Si le travailleur concerné est âgé de 45 ans ou plus au moment de la notification du licenciement et qu'il / elle a été sous contrat de manière continue pendant au moins 1 an, alors on est obligé de proposer un outplacement conformément à ce que l'on appelle la règle spécifique sur l'outplacement. Ce régime ne s'applique que s'il concerne un délai de préavis ou une indemnité de départ de moins de 30 semaines, sinon le régime général s'applique.

### 3. Réglementation spécifique en cas de force majeure médicale

Cela s'applique uniquement lorsque l'employeur invoque l'incapacité de travail définitive du travailleur pour

compréhension ultérieure ainsi que l'image et la réputation de votre entreprise.

- L'accompagnement a toujours lieu près du domicile du participant (19 bureaux répartis dans le pays).
- Tous les consultants en outplacement ont un certificat de compétence Certo (label de qualité concernant l'outplacement) et ont chacun plus de 10 ans d'expé-



déterminer la fin du contrat de travail. Cela n'est possible qu'après avoir mis en place et mené à terme un processus de réintégration complet ou sur indication directe du médecin du travail.

### 4. Outplacement lors de restructurations / licenciements collectifs

Si, en tant qu'employeur, vous avez l'intention de procéder à des licenciements collectifs, vous devez garantir l'outplacement à tous les travailleurs concernés et vous êtes obligé de mettre en place une cellule dite de l'emploi. Cette obligation s'applique à toutes les entreprises de plus de 20 travailleurs, à l'exception de celles appartenant aux comités paritaires 225, 327 et 328. Le licenciement collectif est sur le plan procédural une mesure complexe et comprend un certain nombre de dispositions spéciales en matière d'outplacement.

Pour plus d'informations à ce sujet, nous nous tenons volontiers à votre disposition.

rience dans l'accompagnement en outplacement.

Si vous souhaitez des informations supplémentaires et / ou si vous avez des questions, les spécialistes en outplacement de Select HR seront ravis de vous aider. Votre interlocuteur Febelgra vous informera toujours en première ligne et se fera un plaisir de vous mettre en contact avec la cellule d'outplacement de Select HR.



## EN BREF

## In Memoriam

Monsieur Eugeen Leën, ancien Directeur général de l'imprimerie Leën (devenue Chapo SA aujourd'hui), s'est éteint le 9 mai 2020 à l'âge de 84 ans. Nous présentons nos plus sincères condoléances à toute la famille.

Un des plus beaux souvenirs que nous avons d'Eugeen, c'est la lueur espiègle que nous lisions dans son regard lorsqu'il blaguait avec les collaborateurs du secrétariat de Febelgra en compagnie de son frère Luc. Nous avons eu à plusieurs reprises, la chance de nous rendre à l'imprimerie. Eugeen et toute l'équipe nous ont accueillis avec leur légendaire chaleur limbourgeoise (et leur délicieux flan).

Ces beaux moments resteront à jamais encreés dans nos mémoires. Ce fut un grand honneur pour nous d'avoir eu la chance de te connaître cher Eugeen.

## Une belle initiative en cette période du Coronavirus



Les résidents des maisons de retraites ne recevaient plus de visites depuis plus de 2 mois.

Manu de l'imprimerie **zwartopwit** tenait absolument à faire quelque chose pour eux. Les familles des résidents ont pu envoyer des photos en ligne que Manu a ensuite imprimé professionnellement en grand format. Et cerise sur le gâteau, c'est Manu en personne qui les a livrés.



## Une petite visite des élèves de maternelle de 5 à 6 ans au Grafische Groep Matthys

Nous parlons bien de l'époque avant la période de l'arrivée du Coronavirus ... lorsque nous avons reçu chez Grafische Groep Matthys une demande de la part d'une amie professeur de maternelle pour venir visiter l'imprimerie avec une classe de maternelle. 'Ses' petits élèves sont encore très jeunes, mais ils sont déjà plongés dans le monde passionnant du papier et du carton. Ce sujet est en effet abordé dans sa classe de troisième maternelle. C'est pourquoi l'école a pensé que ce serait une excellente idée d'aller visiter une 'vraie' imprimerie car les images en disent toujours beaucoup plus que les mots.

Ce que l'on apprend jeune on l'apprend pour toute la vie, voilà pourquoi nous sommes toujours prêts à accueillir un groupe enthousiaste d'élèves ou d'étudiants, mais pour les 5 et à 6 ans, c'est un terrain vraiment inconnu pour nous. Le doute nous a frappé, surtout lorsque nous avons vu le bus arriver et quand environ 40 bambins hyper enthousiastes ont pris notre immeuble d'assaut. Plus moyen de reculer.

Les tout-petits reçoivent une brève explication sur la façon dont le papier est fabriqué, mais ils sont impatients de visiter l'atelier de production. Ils sont venus bien entendu venus pour voir les machines tourner.

Nous nous promenons à travers l'imprimerie en suivant une longue corde, que chaque enfant doit tenir d'une main pour plus de sécurité. Ils sont impressionnés, en sont époustoufflés et leurs cerveaux tournent à toute vitesse. Notre quotidien s'avère être un immense parc d'attractions pour ces jeunes enfants. Parfois, il est même difficile de suivre la corde vers la machine suivante avec toute cette jeune exubérance.

Ils vont d'une surprise à une autre et sont fascinés par tous les maillons de l'impression et continuent de regarder avec étonnement les presses, les tables de découpe, les plieuses ... D'une feuille blanche d'un côté de la machine, vers une feuille imprimée de l'autre côté. D'une couche de papier plate d'un côté, à une boîte perforée et montée de l'autre côté ...

Nous sommes ravis que l'avenir de l'industrie graphique soit à nouveau garanti. Chaque enfant, y compris chaque enfant dans cette classe de maternelle, nous a avoué qu'il voulait travailler dans le secteur graphique après la visite. Ce fut pour nous une très belle expérience et nous espérons que, malgré leur jeune âge, une partie de leur enthousiasme persistera... et également auprès des professeurs bien entendu.

## Salaires et charges

L'indice santé du mois de avril 2020 s'élève à 110,22.

### Travailleurs CP 130

L'indice lisse pour avril 2020 est de 107,74 et se situe dans le disque de stabilisation 104,77 et 109,01. Par conséquent, il n'y a pas d'indexation en mai 2020.

### Employés CP 200

Les appointements réels sont indexés au 1er janvier 2020 de 0,80% sur base de l'évolution de la moyenne arithmétique des chiffres de l'index de novembre/décembre 2018 en comparaison avec la moyenne de novembre/décembre 2019.

## Pourcentages ONSS au 01.01.2020

|                               | ouvriers     |              |              | employés     |              |              |
|-------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
|                               | entreprise 1 | entreprise 2 | entreprise 3 | entreprise 1 | entreprise 2 | entreprise 3 |
|                               | <10 psl      | 10-19 psl    | ≥ 20 psl     | <10 psl      | 10-19 psl    | ≥ 20 psl     |
| Montants de base              | 19,88        | 19,88        | 19,88        | 19,88        | 19,88        | 19,88        |
| Montants divers               | 11,05        | 12,74        | 12,79        | 5,48         | 7,17         | 7,22         |
| Fonds de sécurité d'existence | 1,91         | 2,56         | 2,56         | 0,23         | 0,23         | 0,23         |
| Total montants employeur      | 32,84        | 35,18        | 35,23        | 25,59        | 27,28        | 27,33        |

Le paiement unique pour les vacances annuelles n'est pas repris dans ce tableau.

## Charges sociales

| Ouvriers à partir du 01.01.2020                             | 1 équipe |        | 2 équipes |         | 3 équipes |         |
|---|----------|--------|-----------|---------|-----------|---------|
| Frais inhérents au temps de travail 1                       | 1,1995   | 19,95% | 1,2929    | 29,29%  | 1,501     | 50,10%  |
| Frais inhérents au temps de travail 2 sans charges sociales | 0,0258   | 2,57%  | 0,0267    | 2,26%   | 0,0267    | 2,66%   |
| Charges sociales  | 1,5370   | 53,70% | 1,5370    | 53,70%  | 1,5370    | 53,70%  |
| Charges sociales salariales                                 | 1,8694   | 86,94% | 2,0139    | 101,39% | 2,3337    | 133,37% |

Calcul basé sur une entreprise de ≥ 20 travailleurs et de classe salariale XIV. Il est tenu compte du non-versement du prélèvement anticipé de 22,80% pour travail en équipes.

| Employés à partir du 01.01.2020                             |        |        |
|---|--------|--------|
| Frais inhérents au temps de travail 1                       | 1,2365 | 23,65% |
| Frais inhérents au temps de travail 2 sans charges sociales | 0,0882 | 8,82%  |
| Charges sociales  | 1,3103 | 31,03% |
| Charges sociales salariales                                 | 1,7084 | 70,84% |

Il n'est pas tenu compte de la diminution structurelle des charges, des éco-chèques d'un montant de 250,00 EUR (employé à temps-plein) et la prime de 250 EUR (introduction en 2016).

## Indice salarial

|             |            |        |             |            |        |             |            |        |             |            |        |
|-------------|------------|--------|-------------|------------|--------|-------------|------------|--------|-------------|------------|--------|
| <b>2008</b> | 14.04.2008 | 142,49 | <b>2011</b> | 01.01.2011 | 149,04 | <b>2014</b> | 01.10.2013 | 157,94 | <b>2017</b> | 01.01.2017 | 159,31 |
|             | 11.08.2008 | 145,42 |             | 11.04.2011 | 152,11 |             | 01.01.2014 | 157,42 |             | 08.05.2017 | 162,61 |
| <b>2009</b> | 01.01.2009 | 145,36 | <b>2012</b> | 09.01.2012 | 155,39 | <b>2015</b> | 01.01.2015 | 157,17 | <b>2018</b> | 01.01.2018 | 163,93 |
|             | 01.06.2009 | 145,73 |             | 08.10.2012 | 158,59 |             | 01.01.2016 | 157,75 |             | 01.08.2018 | 167,20 |
| <b>2010</b> | 01.01.2010 | 145,58 | <b>2013</b> | 01.01.2013 | 158,63 | <b>2016</b> | 01.04.2016 | 156,07 | <b>2019</b> | 01.10.2019 | 168,07 |
|             | 12.07.2010 | 148,94 |             | 01.04.2013 | 157,95 |             | 09.05.2016 | 159,31 |             | 01.01.2020 | 170,32 |

## Indices papier

L'indice papier exprime l'évolution des prix du papier, une des principales matières premières de l'industrie graphique. Des indices sont calculés pour le papier Offset sans bois, Maco sans bois et Maco avec bois. La période de référence est les prix au 01.01.1973. Les indices des prix du papier ont été portés à 100 à cette date..

| Date       | Offset sans bois | Maco sans bois | Maco avec bois | Date       | Offset sans bois | Maco sans bois | Maco avec bois |
|------------|------------------|----------------|----------------|------------|------------------|----------------|----------------|
| 31.03.2020 | 269,91           | 251,57         | 290,82         | 31.10.2019 | 283,75           | 259,81         | 290,82         |
| 29.02.2020 | 273,32           | 247,77         | 290,82         | 30.09.2019 | 279,00           | 256,84         | 290,82         |
| 31.01.2020 | 271,84           | 249,92         | 290,82         | 31.08.2019 | 282,00           | 258,04         | 290,82         |
| 31.12.2019 | 284,49           | 262,30         | 290,82         | 31.07.2019 | 282,00           | 258,79         | 290,82         |
| 30.11.2019 | 281,66           | 261,60         | 290,82         | 30.06.2019 | 281,79           | 259,33         | 290,82         |

Vous trouverez les chiffres les plus récents sur notre site [www.febelgra.be](http://www.febelgra.be) sous Services / Documents et chiffres / Commercial / Etiquette SMI. Les auteurs, la rédaction et l'éditeur veillent à la véracité des informations publiées, pour lesquelles leur responsabilité ne peut être engagée.

---

**FOCUS SUR LE PAPIER**

cocoon<sup>®</sup>  
Silk

**100% recyclé - 100% blanc**

Cocoon Silk, le premier papier couché extra blanc pour des impressions remarquables, fabriqué à partir de fibres 100% recyclées. En choisissant ce papier, vous n'aurez plus à choisir entre votre politique environnementale et l'esthétique de vos travaux d'impression. Distribué exclusivement par Antalis.

**Haute blancheur**

Tout en supprimant les processus de blanchiment au chlore, les papiers Cocoon Silk offrent un niveau de blancheur exceptionnel (120 CIE) grâce à une sélection rigoureuse de déchets papiers.

**Subtil effet satin**

Avec son effet lisse et soyeux, ce papier couché deux faces apportera une qualité supérieure à votre projet.

**Résultats d'impression exceptionnels**

Avec sa surface exceptionnelle qui fait ressortir le meilleur des images imprimées, Cocoon Silk offre les mêmes performances qu'un papier non recyclé.

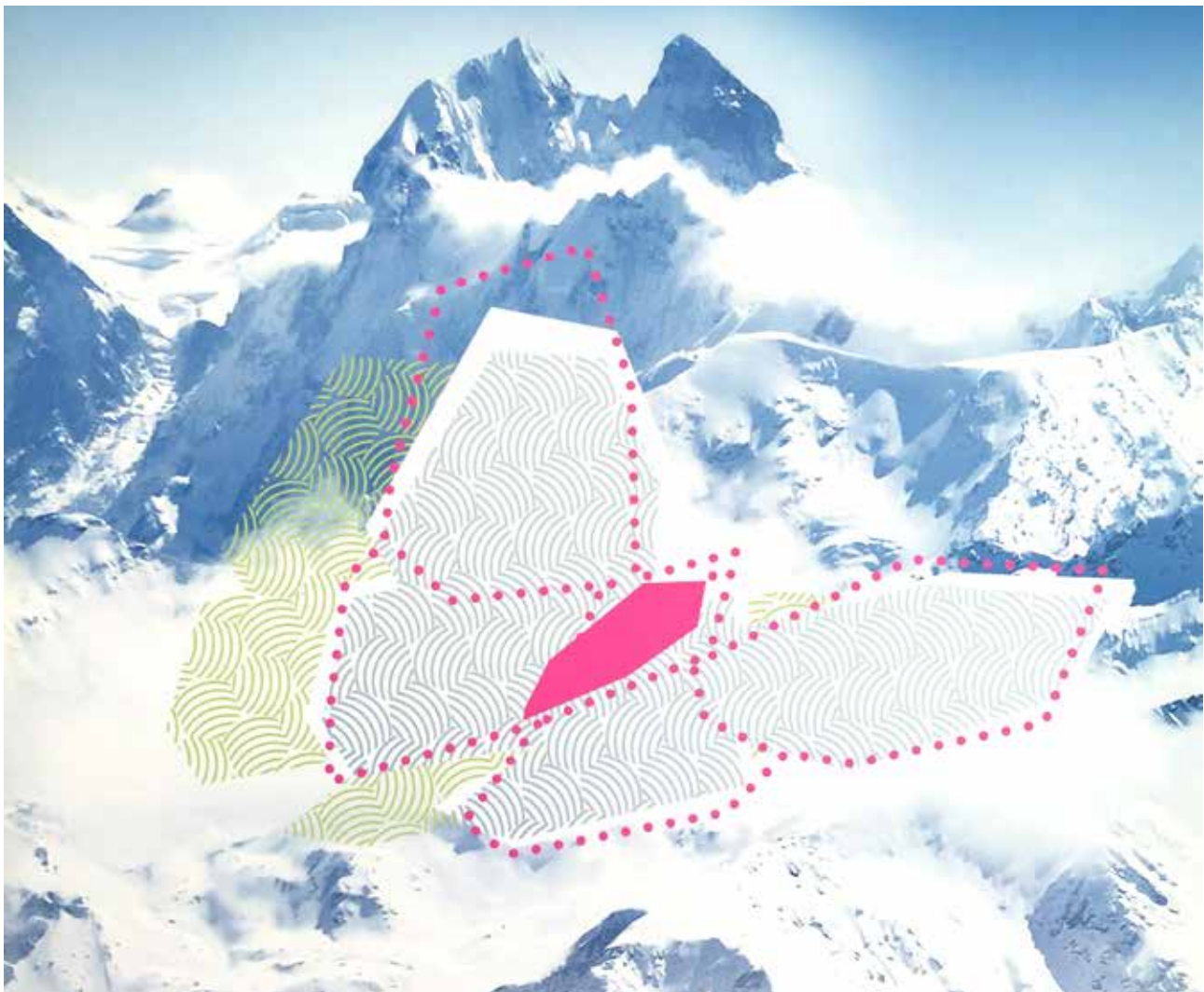
**100% fibres recyclées**

La sélection de déchets papiers pré-consommation et post-consommation, contenant un taux d'impuretés bas et une forte blancheur, donne à Cocoon Silk son apparence exceptionnelle et son excellente qualité d'impression.

antalis<sup>EM</sup>  
Just ask Antalis



**First Impression** est imprimé sur du Cocoon Silk 130 g/m<sup>2</sup>, distribué par Antalis.



Partners in creativity

